



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/2008/5
16 septembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE
À LONGUE DISTANCE

Vingt-sixième session
Genève, 15-18 décembre 2008
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIÈME SESSION
DE L'ORGANE EXÉCUTIF

ACTIVITÉS DU BUREAU

Note du secrétariat

INTRODUCTION

1. À sa vingt-cinquième session, l'Organe exécutif a adopté un mandat révisé pour son Bureau (ECE/EB.AIR/91/Add.1, annexe I) permettant à ce dernier de prendre des décisions en cas d'urgence et notamment de réviser le plan de travail de la Convention tel qu'il a été adopté. En vertu du mandat, ces modifications apportées au plan de travail sont effectuées sous la forme d'un rectificatif au plan de travail et toute décision de fond est notifiée à l'Organe exécutif. Le secrétariat a élaboré le présent document à des fins de notification comme prévu par le mandat.

I. RÉUNIONS DU BUREAU EN 2008

2. À sa vingt-cinquième session, l'Organe exécutif a élu M. M. Williams (Royaume-Uni) Président. Les personnes suivantes ont été élues Vice-Présidents: M. R. Ballaman (Suisse), M. D. Fantozzi (États-Unis d'Amérique), M. A. Fretheim (Norvège), M. T. Johannessen (Norvège), M^{me} M. Lešnjak (Slovénie), M. M. Rico (France) et M. J. Schneider (Autriche). Le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents. Un représentant de la Commission européenne a été invité à assister aux réunions du Bureau en 2008 en qualité d'observateur afin

d'assurer une coordination efficace avec les activités de la Commission européenne dans le domaine de la pollution atmosphérique (ECE/EB.AIR/91, par. 123).

3. Entre le début de l'année 2008 et l'achèvement du présent rapport, le Bureau a tenu deux réunions, le 14 avril et le 1^{er} septembre. Il avait aussi prévu de tenir une troisième réunion en décembre, pendant la semaine de la vingt-sixième session de l'Organe exécutif. Il est possible de consulter en ligne les rapports du Bureau à l'adresse:

<http://www.unece.org/env/iratp/ExecutiveBureau/EB%20Bureau%20home.html>.

II. AMENDEMENTS AU PLAN DE TRAVAIL

4. Conformément à son mandat révisé, le Bureau de l'Organe exécutif a examiné un certain nombre de propositions d'amendements au Plan de travail de 2008 pour l'application de la Convention et a convenu d'apporter les modifications suivantes:

a) Sur proposition de la Suède, à la section 1.1 intitulée «Stratégies et examen», ajouter le point suivant: prévoir de tenir du 17 au 19 septembre 2008, à Stockholm, un atelier sur l'interaction entre la pollution atmosphérique et les changements climatiques et leurs avantages connexes (pays chef de file: Suède, avec la collaboration du Forum mondial sur la pollution atmosphérique);

b) Ajouter une nouvelle section 1.11 intitulée «Stratégie à long terme pour la Convention» (destinée à permettre à l'Organe exécutif d'examiner sa stratégie de travail à long terme): Exposé succinct/objectifs: Afin d'assurer une évolution future efficace de la Convention, le Bureau de l'Organe exécutif élaborera une stratégie à long terme pour la Convention. Principales activités et calendrier: Le Bureau tiendra compte des stratégies à long terme que le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur de l'EMEP¹ sont en train d'élaborer et des éventuelles nouvelles orientations politiques dans le cadre de la Convention pour établir les grandes lignes d'une stratégie à long terme que l'Organe exécutif examinera à sa vingt-sixième session. Le Bureau devrait terminer ses travaux et présenter une version définitive du projet de stratégie, en vue de son adoption par l'Organe exécutif à sa vingt-septième session.

c) À la section 2.4 intitulée «Transport hémisphérique des polluants atmosphériques» ajouter le nouveau point suivant: tenir du 9 au 13 juin 2008 à Washington, un atelier sur la chimie de l'atmosphère, le climat et la pollution atmosphérique transfrontière;

d) À la section 3.1 intitulée «Examen des effets des principaux polluants atmosphériques» ajouter le nouveau point suivant: présentation des directives relatives à la surveillance [directives pour la publication d'informations sur la surveillance et la modélisation des effets de la pollution atmosphérique] qui doivent être soumises par le Bureau du Groupe de travail [des effets] au Groupe de travail des effets à sa vingt-septième session;

e) À la section 3.9 intitulée «Modélisation dynamique» ajouter le nouveau point suivant: neuvième réunion du Groupe mixte d'experts, qui se tiendra du 20 au 22 octobre 2008 à Sitges (Espagne).

¹ Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe.

5. Les modifications susmentionnées figurent, avec un calendrier provisoire des réunions mis à jour, dans le document ECE/EB.AIR/91/Add.2/Amend.1, envoyé par le secrétariat à la traduction en juin 2008.
6. L'Organe exécutif souhaitera peut-être examiner et confirmer ces modifications, selon qu'il convient, comme le prévoit le mandat de son Bureau.
